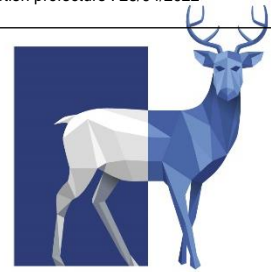


# RAMBOUILLET TERRITOIRES



## Rapport de présentation au conseil communautaire du 11 avril 2022 Compte Administratif 2021 & Budget primitif 2022 : Adduction d'eau potable

### Table des matières

<b>Avant-propos : Cadre juridique &amp; d'exécution .....</b>	<b>2</b>
<b>Principes généraux adoptés .....</b>	<b>3</b>
Le compte administratif & compte de gestion	3
Budget Primitif	3
Affectation du résultat 2020 – Adduction d'eau potable	4
<b>FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>6</b>
1.1 – Les dépenses de fonctionnement	6
1.2– Les recettes de fonctionnement	9
<b>INVESTISSEMENT .....</b>	<b>10</b>
2.1– Les dépenses d'investissement :	10
2.2 – Les recettes d'investissement	13

## **Avant-propos : Cadre juridique & d'exécution**

Pour l'ensemble des communes (et EPCI), les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. (Art L2313-1 Modifié par LOI n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 98, art L2343-2 et l'art. L. 2121-12 du CGCT)

... Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget des collectivités et de leurs groupements comporte deux sections :

La section de fonctionnement et la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont classées, dans chacune de ces sections, par chapitre et par article (ou nature) en faisant apparaître les opérations réelles (mouvements financiers effectifs) et les opérations d'ordre (de nature comptable).

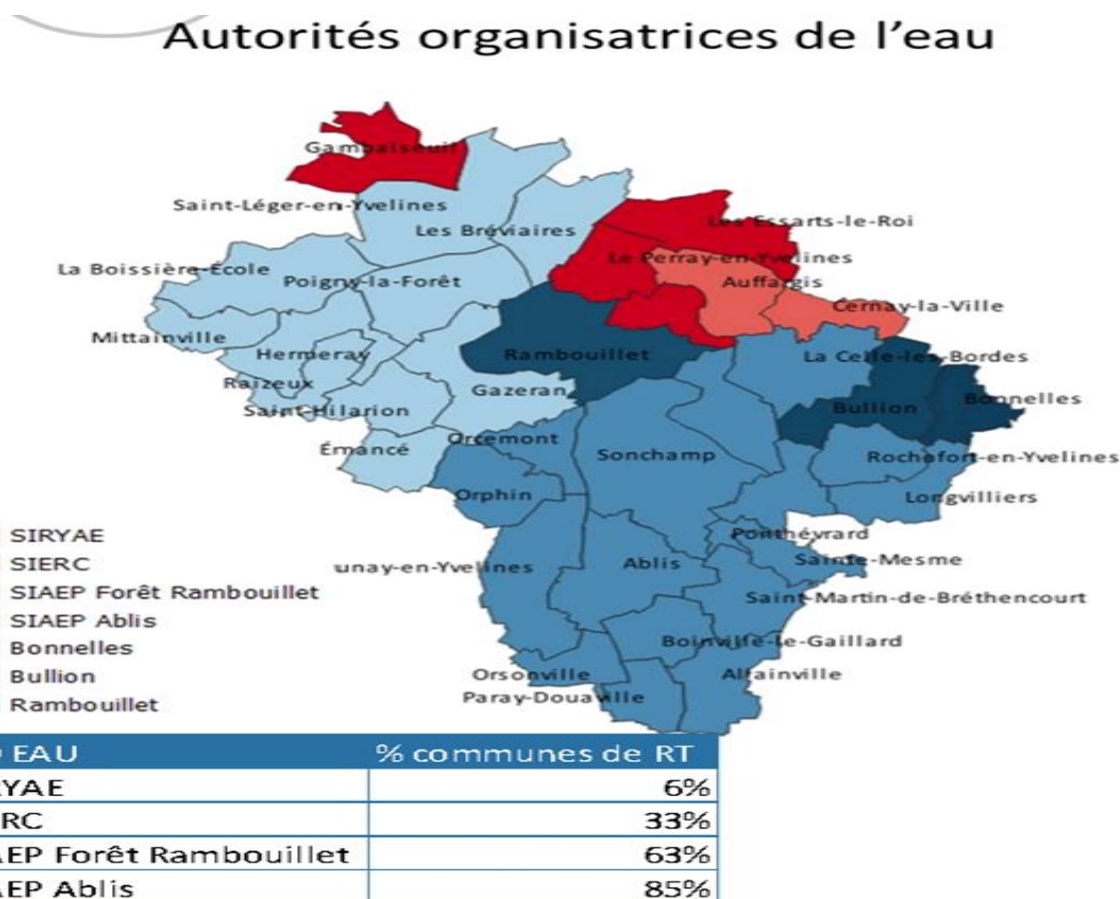
La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et recettes récurrentes nécessaires au fonctionnement des services communautaires.

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. Le financement des dépenses d'équipement et du remboursement du capital de la dette est constitué de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, de dotations, des subventions d'équipement reçues, des emprunts et éventuellement des produits de cession.

**La loi n°2015-991 en date du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite NOTRe, prévoit le transfert des compétences « Eau » et « assainissement collectif eaux usées & gestion des eaux pluviales urbaines » aux communautés d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Au 1er janvier 2020, la CA RT a donc repris la compétence « Adduction Eau potable » sur les communes suivantes de son territoire : Bonnelles, Bullion et Rambouillet.

Les autres communes adhèrent à différents syndicats continuant d'exercer la compétence adduction d'eau potable.



## **Principes généraux adoptés**

Le budget annexe « adduction d'eau » est de droit géré hors taxes.

## **Le compte administratif & compte de gestion**

Le compte administratif retranscrit l'activité de la Communauté d'agglomération dans le cadre de la compétence lors de l'exercice budgétaire précédent.

C'est donc un document qui retrace les activités communautaires au travers des recettes et dépenses engagées et réalisées par l'ordonnateur. Il doit être concordant avec le compte de gestion du Trésorier Principal. *Il s'agit d'une aide à la lecture commentée, des pages 11 à 15 du compte administratif chapitre III « vote du compte administratif ».*

## **Budget Primitif**

Le budget se définit comme l'acte par lequel le conseil communautaire prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. C'est en cela un acte de prévision et d'autorisation.

Le budget 2022 est le résultat d'un travail débuté en août 2021 par l'envoi d'une note de cadrage aux services, qui s'est poursuivi par des analyses administratives avec les Directions, la Direction Générale et la Direction des Affaires Financières, pour finir par des conférences budgétaires d'arbitrage en présence du Président, et du Vice-Président en charge du budget et de chaque élu en charge d'un secteur de compétence.

Le budget est voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, et sans les chapitres pour les « opérations d'équipement ».

Une aide à la lecture commentée, des pages 12 à 17 du budget primitif (partie III « Vote du BP »), vous est fournie ci-après avec renvoi aux annexes si nécessaire.

Le vote du budget, proprement dit, doit être précédé par un débat d'orientation budgétaire. Celui-ci doit permettre à chaque sensibilité du conseil communautaire de se prononcer sur les grands principes retenus pour l'élaboration du budget, en s'appuyant sur un rapport. Le DOB a été débattu en conseil du 21 mars 2022.

Le budget est voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, et sans les chapitres pour les « opérations d'équipement ».

Les analyses prospectives notamment concernant la dette ayant été rédigées à l'occasion du ROB, la présentation ci-après se limitera à la présentation du contenu du budget 2021, afin d'éviter toute redondance. *Seules les variations conséquentes entre 2021 et 2022 seront analysées par mesure de simplification.*

***Pour une facilité de lecture les éléments relatifs au compte administratif seront retranscrits en bleu, ceux du budget primitif en noir.***

## Affectation du résultat 2021 – Adduction d’eau potable

Le résultat 2021 se décline comme suit :

### ADDITION D'EAU POTABLE

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	Affectation
INVESTISSEMENT	1 118 128,18 €	1 315 367,87 €	-197 239,69 €	
Reprise résultat 2020	964 154,74 €		964 154,74 €	
<b>Total INV.</b>	<b>2 082 282,92 €</b>	<b>1 315 367,87 €</b>	<b>766 915,05 €</b>	<b>compte 001</b>
FONCTIONNEMENT	1 841 705,94 €	1 920 786,46 €	-79 080,52 €	
Reprise résultat 2020	6 937 729,24 €		6 937 729,24 €	
<b>Total FONCT.</b>	<b>8 779 435,18 €</b>	<b>1 920 786,46 €</b>	<b>6 858 648,72 €</b>	<b>compte 002</b>

Le compte de gestion du receveur est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Ce document est, en application des dispositions normales de l'article L.1612-12 du CGCT, produit au Président avant le 1er juin qui suit la clôture de l'exercice, afin d'être présenté à l'Assemblée délibérante qui arrête les comptes.

Le compte administratif constitue la comptabilité condensée administrative tenue par l'Ordonnateur. Ces deux comptes, en fin d'exercice, doivent aboutir à une concordance de résultats.

Les comptes de gestion établis par le Comptable laissent apparaître un résultat équivalent à celui du compte administratif de la Communauté d'Agglomération.

Le résultat 2021 fait l'objet d'une intégration à l'occasion du budget primitif 2022.

SGC RAMBOUILLET

Exercice 2021

75000 - EAU POTABLE-BA CART

### RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 435 411,00	9 278 856,00	18 714 267,00
Titres de recettes émis (b)	1 118 128,18	1 868 799,10	2 986 927,28
Réductions de titres (c)		27 093,16	27 093,16
Recettes nettes (d = b - c)	1 118 128,18	1 841 705,94	2 959 834,12
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 435 411,00	9 278 856,00	18 714 267,00
Mandats émis (f)	1 342 461,03	2 005 847,04	3 348 308,07
Annulations de mandats (g)	27 093,16	85 060,58	112 153,74
Dépenses nettes (h = f - g)	1 315 367,87	1 920 786,46	3 236 154,33
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	197 239,69	79 080,52	276 320,21

Rambouillet Territoires possède une comptabilité analytique par communes membres. Elle lui permet comme demandée par celles-ci d'obtenir un résultat pour chacune d'elles. Ceux-ci se présentent comme suit :

### BONNELLES

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	Affectation
INVESTISSEMENT	24 555,22 €	74 133,44 €	-49 578,22 €	
Résultat 2020	35 083,86 €		35 083,86 €	
<b>Total INV.</b>	<b>59 639,08 €</b>	<b>74 133,44 €</b>	<b>-14 494,36 €</b>	<b>compte 001</b>
FONCTIONNEMENT	27 052,29 €	34 666,91 €	-7 614,63 €	
Résultat 2020	43 953,87 €		43 953,87 €	
<b>Total FONCT.</b>	<b>71 006,16 €</b>	<b>34 666,91 €</b>	<b>36 339,24 €</b>	<b>compte 002</b>
			<b>21 844,89 €</b>	<i>Solde bénéficiaire</i>

### BULLION

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	Affectation
INVESTISSEMENT	9 699,79 €	80 287,86 €	-70 588,07 €	
Résultat 2020	54 651,88 €		54 651,88 €	
<b>Total INV.</b>	<b>64 351,67 €</b>	<b>80 287,86 €</b>	<b>-15 936,19 €</b>	<b>compte 001</b>
FONCTIONNEMENT	27 276,53 €	18 584,01 €	8 692,52 €	
Résultat 2020	15 966,91 €		15 966,91 €	
<b>Total FONCT.</b>	<b>43 243,44 €</b>	<b>18 584,01 €</b>	<b>24 659,43 €</b>	<b>compte 002</b>
			<b>8 723,24 €</b>	<i>Solde bénéficiaire</i>

### RAMBOUILLET

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	Affectation
INVESTISSEMENT	1 083 873,17 €	1 160 946,57 €	-77 073,40 €	
Résultat 2020	874 419,00 €		874 419,00 €	
<b>Total INV.</b>	<b>1 958 292,17 €</b>	<b>1 160 946,57 €</b>	<b>797 345,60 €</b>	<b>compte 001</b>
FONCTIONNEMENT	1 787 377,12 €	1 867 535,53 €	-80 158,41 €	
Résultat 2020	6 877 808,46 €		6 877 808,46 €	
<b>Total FONCT.</b>	<b>8 665 185,58 €</b>	<b>1 867 535,53 €</b>	<b>6 797 650,05 €</b>	<b>compte 002</b>
			<b>7 594 995,65 €</b>	<i>Solde bénéficiaire</i>

### CUMUL ADDUCTION EAU POTABLE

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	Affectation
INVESTISSEMENT	1 118 128,18 €	1 315 367,87 €	-197 239,69 €	
Résultat 2020	964 154,74 €	- €	964 154,74 €	
<b>Total INV.</b>	<b>2 082 282,92 €</b>	<b>1 315 367,87 €</b>	<b>766 915,05 €</b>	<b>compte 001</b>
FONCTIONNEMENT	1 841 705,94 €	1 920 786,46 €	-79 080,52 €	
Résultat 2020	6 937 729,24 €	- €	6 937 729,24 €	
<b>Total FONCT.</b>	<b>8 779 435,18 €</b>	<b>1 920 786,46 €</b>	<b>6 858 648,72 €</b>	<b>compte 002</b>
			<b>7 625 563,77 €</b>	<i>Solde bénéficiaire</i>

Les résultats négatifs en fonctionnement posent la question du montant des taxes finançant la section et indirectement l'autofinancement de celle d'investissement.

# FONCTIONNEMENT

## 1.1 – Les dépenses de fonctionnement

CA 2021 (pages 11 à 12 du compte administratif)

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 803 k€ soit un taux de réalisation de 80 % (55% en 2020) par rapport aux dépenses prévues et autorisées initialement lors du vote du BUDGET (BP+DM) 2021 de 1 007 k€.

Pour rappel, le budget 2020 avait été construit en fonction des chiffres transmis par les collectivités. Au fur et à mesure d'une meilleure appropriation du patrimoine transmis. La finalisation de son transfert a eu lieu au cours du 2<sup>ème</sup> semestre. Les amortissements relatifs à 2019 et 2020 ont pu être exécutés. Pour mémoire en 2020, seule une provision pour dépréciation avait été passée pour présenter une image comptable le plus fidèle possible (reprise au début 2021). La dépense la plus conséquente est constituée par l'achat d'eau essentiellement au SIMIPER par la commune de Rambouillet. Une régularisation de facture, liée à l'exercice antérieur, a nécessité l'adaptation du budget en 2021 par décision modificative.

Toutes sections confondues, le budget primitif 2022 est équilibré en dépenses et en recettes et s'élève à 8 720 k€.

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles réelles s'élèvent à 913 k€.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LIBELLE		BP 2022	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2020
Chapitre 011	Charges à caractère général	567 845 €	698 750 €	622 269 €	428 169 €
Chapitre 012	Charges de personnel & frais assimilés	124 400 €	135 650 €	121 036 €	76 878 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	10 000 €	10 000 €		
Chapitre 66	Charges financières	110 785 €	63 200 €	59 353 €	124 926 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	100 000 €	100 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>913 030 €</b>	<b>1 007 600 €</b>	<b>802 658 €</b>	<b>629 973 €</b>
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	6 974 470 €	6 750 531 €		
Chapitre 042	Transfert entre sections (Dot. aux amortissements, provisions, +Value...)	832 500 €	1 520 725 €	1 118 128 €	479 426 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 720 000 €</b>	<b>9 278 856 €</b>	<b>1 920 786 €</b>	<b>1 109 399 €</b>

### CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

(page 11 du compte administratif et 12 du budget primitif)

Ce chapitre enregistre les acquisitions et prestations de services nécessaires au fonctionnement des services communautaires.

C'est un chapitre contraint par certaines dépenses obligatoires, par des engagements contractuels pluriannuels. Il a été ajusté au plus près du réalisé comptabilisé en 2021, mais des marges de manœuvres ont été conservées pour faire face aux dégradations et aux nécessaires améliorations à effectuer telles que la télésurveillance par exemple.

Il est à noter que les communes de Bonnelles et Bullion s'approvisionnent exclusivement auprès de leurs propres puits. Ce chapitre est donc fortement dépendant des achats d'eaux (nature 605) effectués pour la commune de Rambouillet auprès du SEASY et essentiellement du SYMIPERR, soit 605 k€ en 2021 en raison d'un rattrapage de factures 2020 (comme exposé en introduction), 500 k€ ont été prévus en 2022.

L'entretien des réseaux avec 44 k€ (nature 61523) répartis sur les 3 communes représente la deuxième dépense de ce chapitre **1 k€ en 2021**.

Il est à noter sur cette nature 15 k€ de dépenses non fléchées ont été inscrites afin de faire face aux éventuelles nécessités.

Des analyses sont obligatoires dans le cadre du PNR. Le budget est reconduit d'année en année pour une dépense récurrente de 875 €.

Frais liés à la collectivité de rattachement : (nature 628.) enregistre le remboursement de frais transversaux, **soit 10 k€ en 2021** sur un budget prévisionnel de 15 k€ reconduit pour 2022.

## **CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNELS**

Les dépenses de personnels se répartissent essentiellement comme suit :

<b>REPARTITION DU PERSONNEL TRANSFERE OU A RECRUTER</b>	<b>EAU</b>
Directrice cycle de l'eau	25 %
Référente administrative	25 %
Assistante administrative	35 %
Ingénieur eau/assainissement	35 %
1 technicien eau	100 %
<b>Total du personnel cycle de l'eau refacturé du budget annexe assainissement</b>	<b>124 400 €</b>

Le solde est constitué des autres dépenses de personnels : médecine du travail et autres charges de personnels.

Le montant enregistré en 2021 est de 121 k€.

## **CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

Ce chapitre regroupe en 2021 et 2022 essentiellement les versements aux vice-présidents du secteur, et une réserve provision pour les pertes sur créances irrécouvrables et autres cotisations éventuellement nécessaires.

## **CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES**

(Page 11 et annexes pages 17 à 34 du compte administratif 2020 et page 12 annexes de la maquette du budget primitif pages 18 à 33)

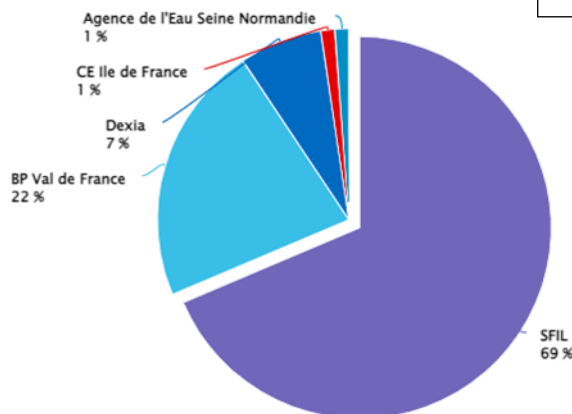
L'encours de la dette est à 93.04% à taux fixe contre 6.96% de taux variable. Le taux moyen est de 2,8 %.

<b>Indice</b>	<b>Montant</b>	<b>Poids dans la dette</b>	<b>Nombre de produits</b>
Taux Fixe	1 899 K€	93.01%	5
TAG 1m	143 K€	6.99%	1

La dette est constituée de 6 emprunts sans risque financier qualifié « A1 » selon la charte dite Gissler (annexes 1-4 page 23 de la maquette budgétaire transférés par la commune de Rambouillet.

Le montant des intérêts inscrit est de 110 k€. Il était de 125 k€ en 2020 en raison de la comptabilisation des intérêts courus non échus, non atténuée par la suppression de ceux de l'année antérieure, en raison de la non continuité budgétaire.

**Dette par établissement prêteur** : Le prêteur principal est la SFIL.



## **CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES**

(page 11 du compte administratif 2020 et page 12 de la maquette du budget primitif)

Le montant inscrit à ce chapitre permet de prendre en charge des dépenses imprévisibles comme l'annulation de titres sur exercices antérieurs. Le même montant est inscrit en recettes soit 100 k€ comme en 2021.

### **OPERATION D'ORDRE**

#### **Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement**

Il résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement soit 6 975 k€. Il sert à financer les dépenses d'investissement et doit au minimum couvrir le capital des emprunts remboursés au cours de l'exercice. Il s'élevait à 6 751 k€ en 2021.

#### **Chapitre 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS**

Les opérations d'ordre du chapitre 042 s'élèvent à 1 118 k€ en 2021, elles sont réparties de la manière suivante :

- 1 113 k€ de dotations aux amortissements des immobilisations. (nature 6811), comme indiqué en introduction, elles correspondent aux biens acquis en 2019 et 2020. Le budget prévisionnel 2022 est de 580 k€.
- 5 k€ au titre de l'amortissement de frais sur emprunt (nature 6862) pour 2 années, 2,5 k€ en 2022
- 250 k€ d'amortissement de charges à répartir sur plusieurs exercices (nature 6812) relatives à l'amortissement d'éventuels frais à venir,

Un autofinancement important permet de minimiser le recours à l'emprunt.

L'excédent annuel de fonctionnement et l'amortissement constituent celui-ci.



## 1.2- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de cette section représentent les ressources récurrentes de la collectivité afin de financer le fonctionnement de celle-ci.

LIBELLE		BP 2022	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2020
Chapitre 70	Produits des services & ventes diverses	1 454 150 €	1 336 000 €	1 318 746 €	1 410 398 €
Chapitre 74	Dotations, subventions & participations	12 550 €	13 000 €	12 557 €	12 759 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	9 651,28 €	10 000 €	1 €	1 €
Chapitre 77	Produits Exceptionnels	100 000 €	100 001 €		6 596 877 €
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 576 351 €</b>	<b>1 459 001 €</b>	<b>1 331 304 €</b>	<b>8 020 035 €</b>
Chapitre 042	Transfert entre sections (Dot, aux amortissements, provisions, +Value...)	285 000 €	882 126 €	510 402 €	27 093 €
Chapitre 002	Reprise Excédent	6 858 649 €	6 937 729 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 720 000 €</b>	<b>9 278 856 €</b>	<b>1 841 706 €</b>	<b>8 047 128 €</b>

### **CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE**

Ce chapitre est composé essentiellement des surtaxes, établies par les communes, liées au volume d'eau distribué soit (nature 70128) :

Montant de la taxe	Commune	BP 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2020
SURTAXE EAUX 0,08 € / m3	BONNELLES	10 000 €	10 040 €	9 616 €
SURTAXE EAUX 0,2524 € / m3	BULLION	21 076 €	19 186 €	15 914 €
SURTAXE EAUX 0,906 € / m3	RAMBOUILLET	1 423 074 €	1 287 915 €	1 383 287 €
<b>TOTAL SURTAXE EAUX</b>		<b>1 454 150 €</b>	<b>1 317 141 €</b>	<b>1 408 817 €</b>

La délégation de la commune de Bullion génère un reversement pour contrôle d'installation par le délégataire soit 1 605 € en 2021.

### **CHAPITRE 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**

Ce chapitre enregistre le reversement par le SYMIPERR aux communes ayant financé la captation de la nappe phréatique de 0,03 €/m3 distribuée, soit 13 k€, **identiques à la somme perçue en 2020 et 2021.**

### **CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Le montant inscrit à ce chapitre permet de prendre en charge des dépenses imprévisibles comme l'annulation de mandats sur exercices antérieurs et les pénalités demandées aux prestataires défailants dans le cadre des marchés publics.

N'étant pas anticipable au budget primitif, cette inscription permet, par un phénomène d'équivalence, de compenser les sommes inscrites au chapitre 67 afin de faire face aux éventuelles régularisations, soit 100 k€.

### **Les opérations d'ordre sont regroupées au chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre section)**

Soit 27 k€ de recettes d'ordres, elles comprennent :

- ✓ L'amortissement des subventions reçues ayant financées les biens amortissables figurant en dépenses (nature 777) : 35 k€, **30 k€ de réalisés en 2021.**
- ✓ **La reprise de la provision pour dépréciation prise en 2020 telle qu'exposée en dépenses (chap. 040) et en préambule soit 479 k€**
- ✓ 250 k€ inscrits en 2022 d'amortissement de charges à répartir sur plusieurs exercices relatifs à l'amortissement d'éventuels frais à venir, (nature 791) (idem sommes inscrites en dépenses).

## INVESTISSEMENT

### 2.1- Les dépenses d'investissement :

Les propositions nouvelles de **dépenses d'équipement** s'élèvent à 8 720 k€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
LIBELLE		BP 2022	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2020
Chapitre 20	Immobilisations corporelles	1 630 915 €	1 370 250 €	77 564 €	
Chapitre 21	Immobilisations incorporelles	6 526 370 €	6 854 130 €	599 608 €	272 899 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	150 000 €	50 000 €		16 469 €
<b>TOTAL DEPENSE D'EQUIPEMENT</b>		<b>8 307 285 €</b>	<b>8 274 380 €</b>	<b>677 172 €</b>	<b>289 368 €</b>
Chapitre 16	Emprunt et dette assimilée	131 600 €	153 905 €	127 793 €	124 270 €
Chapitre 27	Dépôts et cautionnement versés	25 000 €	25 000 €		
<b>TOTAL DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>156 600 €</b>	<b>178 905 €</b>	<b>127 793 €</b>	<b>124 270 €</b>
Chapitre 040	Transfert entre section	285 000 €	882 126 €	510 402 €	27 093 €
Chapitre 041	Transfert à l'intérieur de la section	250 000 €	100 000 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 998 885 €</b>	<b>9 435 411 €</b>	<b>1 315 368 €</b>	<b>440 731 €</b>

De nombreuses dépenses importantes en investissement avaient été lancées par les communes fin 2019. RT a mis ses compétences à la réalisation de ces actions.

### **CHAPITRES 20 et 21 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES**

(Page 14 du compte administratif 2021 et page 15 de la maquette du budget primitif 2022)

Les immobilisations corporelles en dehors des opérations créées se détaillent comme suit, les montants correspondent aux demandes des collectivités.

Inscription budgétaire 2022	BP 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Observation sur réalisé 2021
<i>BONNELLES :</i>				
- Reprise canalisation DN 63	31 845 €	56 858 €		Remplacement extension du réseau du "Buisson aux Mures"
<i>BULLION</i>				
- Reprise canalisation DN 150 (cout complet estimé 300 k€)	23 755 €	73 548 €	22 525 €	Rénovat° canalisation route des Yvelines
<i>RAMBOUILLET : Rénovation de divers réseaux</i>	1 784 930 €	484 277 €	250 374 €	Trvx rue Sadi Carnot, débuté en 2020
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>1 840 530 €</b>	<b>614 683 €</b>	<b>272 899 €</b>	

### **Détails Opérations des dépenses d'équipement**

(Page 7 et annexe III B3 pages 17 à 18 des documents budgétaires du BP 2022) : 59 k€ en 2021 et 1 624 k€ en 2022 (hors reports).

Des opérations d'équipement sont identifiées et budgétées comme suit, afin d'exposer plus clairement à l'assemblée délibérante l'historique, l'évolution et l'influence d'opérations pluriannuelles sur le budget de RT :

Code chapitre/ opération	Libellé	BP 2022	BP 2021	Réalisé 2020
202101	Réhabilitation réservoir R2 Rambouillet sur RN10	959 410 €	980 800 €	13 021,27 €
202103	DUP captage eau potable Rambouillet	664 250 €	350 000 €	38 258,00 €

### **CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS (150 K€)**

Cette somme est prévue afin de permettre de faire des avances aux petites et moyennes entreprises, lors de travaux. Le même montant est prévu en recettes d'investissement : inscription comptable obligatoire (Contrepartie page 23). [Non utilisé en 2021](#)

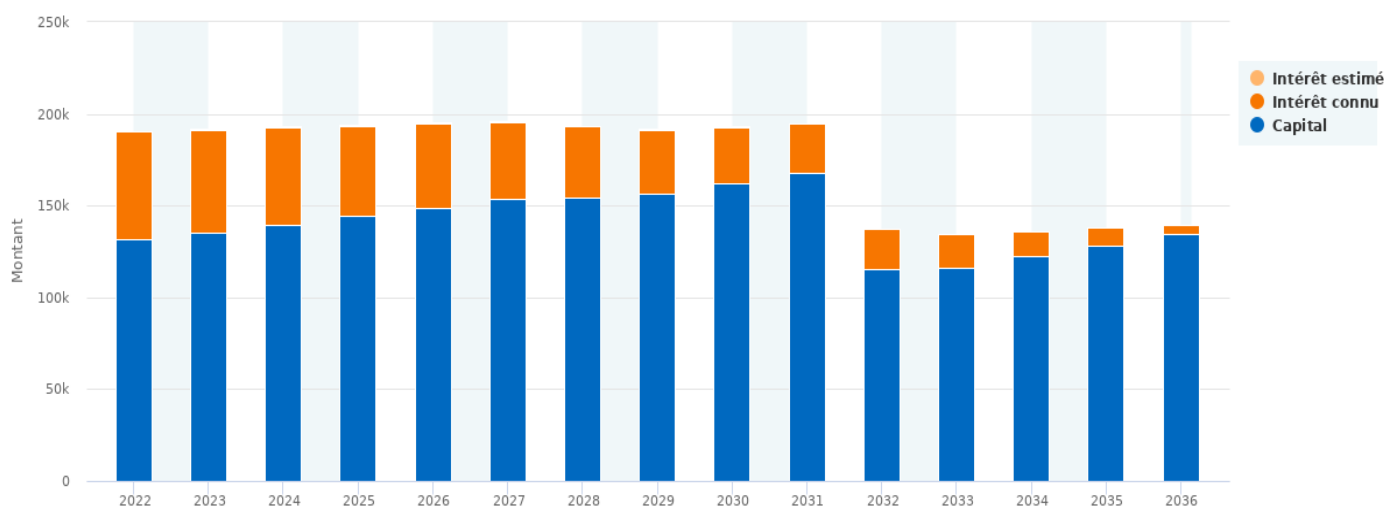
### **CHAPITRE 16 : EMPRUNTS**

(Page 14 du compte administratif et annexes pages 17 à 34 et page 15 des documents budgétaires et annexes pages 18 à 33 du budget primitif 2022)

Elles enregistrent le remboursement du capital de la dette (nature 1641) pour 132 k€ en 2022 ([128 k€ en 2021](#)) Celle-ci se décompose comme suit :

	31/12/2020
Encours de dette	2 042 k€
Nombre d'emprunts	6
Annuités à rembourser	191 k€
<i>Dont capital</i>	132 k€
<i>Dont intérêts</i>	59 k€
Taux moyen payé	2.80%

### **Remboursement en capital et intérêts**



Sur le Budget « Eau », les charges financières de la dette sont estimées à 59 K€ en 2022. Le capital remboursé est attendu à 132 k€.

### **CHAPITRE 27 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Il enregistre les dépôts et cautionnement versés soit 25 k€ (nature 275). En recettes, on retrouvera la même inscription pour faire face aux besoins qui peuvent survenir en la matière.

## ***LES OPERATIONS D'ORDRE***

### **CHAPITRE 040 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTION**

(Page 14 du [compte administratif](#) et page 15 du budget primitif 2022)

Ce chapitre enregistre la contrepartie de l'amortissement des recettes de fonctionnement exposées page 10 du présent document.

### **CHAPITRE 041 : OPERATIONS PATRIMONIALES**

La contrepartie exacte en montant se trouve en recette d'investissement.  
Elle doit permettre d'éventuelles régularisations de patrimoine soit 250 k€.

## 2.2 – Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement évoluent en fonction des projets et des subventions accordées par les organismes concernés :

LIBELLE		BP 2022	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2020
Chapitre 10	Affectation résultat				925 459 €
Chapitre 16	Emprunts en euros		25 000 €		
Chapitre 23	Avances	150 000 €	50 000 €		
Chapitre 27	Dépôts et cautionnement reçus	25 000 €	25 000 €		
<b>TOTAL RECETTE REELLES</b>		<b>175 000 €</b>	<b>100 000 €</b>		<b>925 459 €</b>
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	6 974 470 €	6 750 531 €		
Chapitre 040	Transfert entre sections (Dot aux amortissements, provisions, +Value...)	832 500 €	1 520 725 €	1 118 128 €	479 426 €
Chapitre 041	Transfert à l'intérieur de la section	250 000 €	100 000 €		
Chapitre 001	Reprise Excédent	766 915 €	964 155 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 998 885 €</b>	<b>9 435 411 €</b>	<b>1 118 128 €</b>	<b>1 404 885 €</b>

### **CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

Chaque réalisation fait l'objet d'une demande de subventions, celles-ci ne sont inscrites que lors des notifications. Une demande est en cours pour l'opération 202101, toutefois celle-ci est suspendue au renouvellement du SDAEP.

### **CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS**

Le code des marchés publics prévoit une avance sur travaux pour favoriser les petites et moyennes entreprises. C'est la raison pour laquelle, il est indispensable de prévoir le jeu d'écritures nécessaire, soit 50 k€.

### **CHAPITRE 27 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Il enregistre les dépôts et cautionnement versés vus précédemment (idem nature 275 en dépense) page 13 de la présente note.

***Les opérations d'ordre sont regroupées au chapitre 021 (virement à la section d'investissement) et au chapitres 040 et 041 (opérations d'ordre de transfert entre section et à l'intérieur de la section) (page 17 du document budgétaire).***

#### **CHAPITRE 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le **virement de la section de fonctionnement** ne se réalise pas. Il traduit les ressources dégagées pour financer l'investissement **soit 6 751 k€ en 2021** ou 6 975 k€ pour 2022 (voir page 9 de la présente note pour son origine).

#### **CHAPITRE 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section**

Ce chapitre concerne les amortissements des biens (nature 28), traduisant la déperdition des valeurs comptables des immobilisations inscrites au patrimoine de ce budget. Il s'agit de la contrepartie de la dotation, présentée précédemment, et constatée en fonctionnement au chapitre 042 (page 8 de la présente note). En dehors des amortissements, nous y trouvons la contrepartie des charges à répartir sur plusieurs exercices et des provisions pour litiges éventuellement à constituer.

Ils contribuent à l'autofinancement de la section d'investissement.

#### **CHAPITRE 041 : Opérations patrimoniales**

La contrepartie exacte en montant se trouve en dépense d'investissement page 12 de cette note.